

Préalablement à la construction d'un immeuble de 60 appartements le site contenait plusieurs villas. Un ancien plan localisé de quartier (PLQ 28'328) régissait les règles de densification depuis 1992. Certaines adaptations ont été faites sur ces dernières afin de mettre en forme une volumétrie plus adaptée au lieu. L'opération réunit deux promotions qui se sont mises d'accord pour édifier un bâtiment dont l'écriture architecturale est commune.

Le projet s'inscrit dans un environnement patrimonial datant en partie du 19^e siècle, dont certains édifices sont de grande qualité, avec une modénature structurelle très présente et un jeu d'ombres qui évoque des influences méridionales. Un diagnostic précis a été établi pour comprendre en particulier le dessin des loggias où la présence de colonnes concourent au caractère spécifique de l'espace extérieur du logement. Celui-ci pouvait être réinterprété dans une approche très contemporaine. Ici, la construction en éléments de béton préfabriqués en forme de «V» confère à l'édifice un caractère tectonique qui cherche cet apparentement aux immeubles du voisinage. Une forme d'«ordre colossal» est également présent par la continuité sur six ou sept niveaux des structures de loggias. Le thème de la colonne engagée se retrouve dans la conception de la façade sur cour, avec un jeu de géométries en quinconce et de légers pliages de la peau captant la lumière rasante du matin.

Le principe des murs de contenance des jardins au rez-de-chaussée trouve son origine dans la conception que Maurice Braillard avait mise en place au square Montchoisy (1927-1929) ou à la rue de Lausanne (1926-1932). À la Servette, ce choix est conduit par la volonté d'offrir à la fois une distanciation permettant d'une part l'usage d'espaces privés, «au-dessus de la rue», tout en prolongeant la présence de l'immeuble le long de la voirie et d'autre part la création d'une cour à l'anglaise végétalisée.



5 rue Colombier – ©Philippe Meier



5 rue Colombier – ©Philippe Meier



12 rue Carteret – ©Philippe Meier



Immeubles du square Montchoisy – ©Philippe Meier

Le projet met également en place une architecture qui prend en considération les notions de réchauffement d'îlots de chaleur par plusieurs éléments de la composition volumétrique et par une couleur claire des éléments de l'enveloppe: du blanc pour les parties minérales, de l'aluminium éloxé naturel pour les serrureries. La présence d'arbres en pleine terre le long de la rue du Colombier et une généreuse plantation dans les jardins à l'arrière vont en effet changer le caractère anciennement minéral du lieu en un nouvel écosystème très végétal.

L'immeuble enjambant la rue du Moléson, cette dernière se transforme, sur sa partie septentrionale, en un domaine privé de la Ville de Genève. Pour en pacifier l'usage, l'ancienne voirie devient piétonne et accueille à la fois un dessin de sol avec des inserts de couleurs, de petits îlots de verdure ainsi qu'un arbre de grand spécimen.

– Philippe Meier, architecte EPFL-FAS-SIA



9 rue Charles-Giron – ©Philippe Meier



87-97 rue de Lausanne – ©Rolf Seiler



56 quai Gustave-Addor – ©Philippe Meier